

# LE VENGEUR

## BULLETIN DU JOUR.

Lyon, 28 Avril 1848.

### ELECTIONS GÉNÉRALES.

Cinq heures du soir.—Voici les noms des représentants du département du Rhône à l'Assemblée nationale :

Laforest, maire de Lyon,	126,743 voix.
Doutre, ouvrier typographe,	95,861
Aubertier, ouvrier en soie,	85,547
Lortet, médecin,	83,664
Lacroix (Julien), propriétaire,	82,969
Mortemart, propriétaire.	74,258
Gourd, capitaine en retraite,	69,461
Pauillan aîné, cultivateur,	64,044
Benoit (Joseph), ouvrier,	63,381
Mouraud (Prosper), ingénieur,	56,980
Chanay, procureur de la République,	53,843
Férouillat, cultivateur,	51,696
Pelletier, de Tarare,	46,311
Greppo, tisseur,	45,243

### Dernières nouvelles d'Italie.

#### Quartier-général de l'armée.

Volta, le 23 avril, à 7 heures du soir.

Aujourd'hui, une reconnaissance a été poussée sur la gauche du Mincio, entre Peschiera, Castelnuovo et Vérone, par le deuxième corps d'armée, aux ordres du général di Sonnaz, une brigade de cavalerie et deux batteries d'artillerie dont une à cheval, ces dernières troupes tirées des troisième et quatrième divisions.

Après avoir laissé un corps de réserve à Soliozo et Oliosi, le reste des troupes se porta en vue des fortifications de Vérone; la cavalerie et l'artillerie à cheval furent établies près de Villafranca; les avant-postes occupaient la route de Vérone.

Les rapports faits au roi lui apprenant qu'aucun corps ennemi ne se montrait hors de la place de Vérone, il ordonna aux troupes de se retirer lentement et en ordre à leurs cantonnements sur les deux rives du Mincio.

FLORENCE — Le 18 avril a eu lieu une démonstration publique en l'honneur du nouveau chargé d'affaires de la République française, M. Ad.-Benoît Champy. La députation est partie de la statue de Ferruccio, précédée des drapeaux nationaux; elle s'est rendue sur la place des Carmes, devant la résidence de la légation, pour témoigner à M. Benoît Champy les sympathies de la population de Florence pour la République française, et l'estime toute particulière qu'il a justement et personnellement méritée.

— L'armée toscane a passé le Pô à Bressillo, le 17 avril, afin de prendre position à Viadana.

#### DESTINÉES DE L'ITALIE.

Les journaux piémontais continuent à s'occuper de la candidature de leur roi à la couronne de Milan. Il leur semble que la seule planche de salut de l'Italie se résume dans le seul nom de Charles-Albert; aussi ne serions-nous nullement étonnés d'apprendre que dans quelques jours un des fils de ce monarque aspirât à la couronne de Sicile. Pour nous, qui avons essayé de toutes les monarchies, royauté absolue, consulat, empire, gouvernement constitutionnel, nous savons que le peuple ne jouit d'aucune garantie sous toutes ces diverses formes de tyrannie; que tant que dans un pays il existe des privilèges, des différences, des inégalités d'homme à homme, la souveraineté du peuple est un vain mot. Du moment où le suffrage universel et direct n'est pas adopté en principe, il y a toujours une espèce d'hommes puissants qui commandent à la majorité roturière, à la masse de la

nation. Et, en admettant le suffrage universel, aucune monarchie n'est possible. Si le peuple milanais adopte la forme monarchique, c'est son affaire; il en subira les conséquences, et au bout de quelques années une nouvelle révolution deviendra une nécessité.

Mais il est nécessaire, il faut avant tout que la résolution de la Lombardie soit pleinement libre et spontanée, et non le résultat de l'intrigue, de la violation ou de la peur. La royauté une fois admise en principe, nous reconnaissons volontiers que l'adjonction de ce pays au Piémont serait utile et avantageuse, et que si un prince a des droits incontestables à la reconnaissance des Italiens, après Pie IX, c'est sans contredit Charles-Albert, bien qu'il n'ait prêté à ses voisins le secours de son bras que quand toute autre conduite était devenue impossible et aurait même pu déterminer sa chute. Mais quelque amitié que se portent les deux peuples, quelque affinité de langage, de mœurs, de consanguinité qui existe entre eux, nous voyons dans l'avenir, en cas de réunion, un sujet continuel de rivalités et plus tard de divisions intestines qui pourraient dégénérer en guerre civile. Croit-on que Turin puisse voir sans jalousie le siège du gouvernement transféré à Milan? Et si la résidence royale reste fixée dans la première de ces deux villes, n'est-il pas juste et logique de supposer que la Lombardie se considérera comme sacrifiée et traitée en peuple conquis? Et pourquoi, après tout, faire des révolutions, si elles ne profitent pas à ceux qui les ont faites? A quoi bon chasser un maître pour en prendre un autre? Nous avons confiance dans l'avenir de l'Italie, cette terre classique des arts et des sciences. Le génie de la liberté n'a pas abandonné entièrement le pays des Brutus, des Gracchus et des Pompée. De beaux jours sont réservés à la nation italienne; mais il faut bien que l'élan vienne de quelque part, et c'est à ceux qui ont tant souffert de la tyrannie, dont la patience a été soumise à de si rudes épreuves, c'est aux Milanais, en un mot, à profiter de leur victoire et à proclamer la république, s'ils ne veulent pas, dans un avenir plus ou moins rapproché, être obligés de recommencer la lutte; si le peuple, en un mot, comprend sa destinée et tient à entrer en jouissance de sa souveraineté.

Paris, le 26 avril 1848.

Le ministre des Etats-Unis s'est rendu aujourd'hui au siège du gouvernement provisoire pour lui présenter les lettres de reconnaissance de la République française par la République américaine. Il a adressé le discours suivant aux membres du gouvernement :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous présenter une lettre du président des Etats-Unis, qui me donne la qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de cette République près la République française.

« En présentant cette lettre je dois exprimer en même temps la sollicitude sincère que le président éprouve pour la prospérité de la France, et je suis chargé de vous faire connaître son désir ardent de cultiver avec zèle et cordialité les relations les plus amicales entre les deux Républiques, qui serviront à cimenter leurs intérêts réciproques les plus chers.

« Je suis chargé également de déclarer que le président approuve ma conduite en reconnaissant la République française, lorsque son existence fut annoncée au monde, dans le mois de février, par le gouvernement provisoire.

« C'était alors trois jours après sa naissance. Aujourd'hui elle est au troisième mois de son existence. Pendant cet intervalle d'une si haute importance, lorsque toute l'Europe a été agitée, et la France exposée aux épreuves et aux difficultés les plus graves, le gouvernement provisoire a réussi à lui assurer les biens suprêmes de la tranquillité à l'intérieur et de la paix à l'extérieur. L'histoire prendra acte de cette œuvre immense.

« Je suis doublement heureux d'offrir encore dans cette occasion mes félicitations, puisque je le fais maintenant avec l'assentiment de mon gouvernement et de mon pays. Il me sera encore permis de faire pour ma part des vœux ardents pour que, lorsque la République aura passé de vos mains, qui ont guidé ses destinées, entre celles de l'Assemblée nationale qui va bientôt se réunir, ce grand corps couronne ses travaux par l'établissement d'institutions qui assurent à la France la plus grande prospérité et la gloire la plus pure.

« Signé : Richard Rush. »

M. Lamartine, chargé par le gouvernement provisoire en qualité de ministre des affaires étrangères, a répondu :

« Citoyen ministre,

« Le gouvernement provisoire m'a chargé de le représenter en ce moment, pour recevoir de vos mains le premier acte de reconnaissance officielle de la République française. La France avait reconnu, la première, l'indépendance de la République américaine, jeune, faible, contestée encore, mais qui, sous l'influence féconde du principe démocratique, devait grandir en un demi-siècle aux proportions d'un continent presque tout entier. Par un juste retour de la Providence, il appartient à la République américaine de reconnaître la première la nouvelle République française, et d'apposer, pour ainsi dire, sa signature sur l'acte de naissance de la démocratie française en Europe. Cette signature, M. le ministre, portera bonheur à la République. Malgré les agitations et les embarras inséparables d'une pareille crise, de la chute d'une forme de gouvernement, de la création d'institutions toutes différentes, d'un si grand déplacement d'hommes et de choses, dites-le à vos concitoyens, tout nous donne l'assurance que leurs vœux pour la France seront accomplis, et que la République sortira grande et forte de nos faibles mains pour passer plus grande et plus forte encore entre les mains de la nation tout entière. Ce qui nous donne cette confiance, M. le ministre, c'est que le peuple français est mur désormais pour ses institutions. Ce qui n'était, il y a cinquante-cinq ans, que l'idée des hommes supérieurs de la nation, a passé dans les idées et dans les mœurs du peuple tout entier sans exception. La République qu'il veut aujourd'hui, c'est celle que vous avez fondée vous-mêmes, c'est une République progressive, mais conservatrice des droits, de la propriété, des industries, du commerce, de la liberté, du sentiment moral et religieux des citoyens; c'est une République dont le premier cri a été un cri de générosité, de fraternité; qui a brisé dans sa propre main l'arme des vengeances et des réactions politiques; qui a proclamé la paix, et qui, au lieu d'inscrire sur sa bannière des mots funestes d'expropriation et de proscription, y a inscrit l'abolition de la peine de mort et la fraternité des peuples. Ces principes adoptés, nous l'espérons, par l'Assemblée nationale, affermais par une force publique invincible, dont chaque citoyen s'est fait, comme vous l'avez vu, le soldat volontaire, concentrés dans un forte unité représentative du gouvernement, feront de la République française la glorieuse sœur de la République américaine, et l'on pourra dire du peuple français et du peuple américain, ce que l'on disait jadis d'un homme cher à nos deux pays : La République des deux mondes. Quant aux sentiments que le peuple français renvoie avec sensibilité et reconnaissance aux citoyens et au gouvernement des Etats-Unis, je vous les exprimerai en un seul mot, citoyen ministre : « Tout Français a pour les Américains le cœur de Lafayette. »

— On s'épuise à faire des calculs et des conjectures sur les résultats généraux des élections à Paris, et l'on généralise chacun des faits particuliers qui sont connus dans une ou plusieurs sections. Mais il est probable qu'aucun de ces renseignements n'est exact pour la totalité des élections. Ainsi, tandis que dans certaines sections il ne s'est présenté que 7 à 800 votants, dans d'autres au contraire il y en a eu jusqu'à 1,400. Mais un fait qui paraît dès à présent démontré d'après les rapports de tous les scrutateurs, c'est que partout M. Lamartine et les autres membres modérés du gouvernement ont obtenu un nombre considérable de voix, de manière que leur élection peut être regardée dès à présent comme assurée.

— Le *Moniteur* publie ce matin un décret qui semble indiquer que le ministre des finances va s'abstenir, jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale, de publier aucune mesure financière d'une grande importance. Il est chargé de préparer un bilan général de l'actif et du passif de la France à partir du 24 février 1848 pour former le point de départ financier de la république française. Il est probable qu'à la suite de ce bilan le ministre des finances fera connaître toutes les dépenses qui ont eu lieu pendant que le gouvernement provisoire est resté aux affaires, et le résultat connu des diverses mesures financières qui ont été adoptées jusqu'à présent. Il semble que la grande mesure d'expropriation des chemins de fer ne puisse pas être convenablement discutée tant qu'on ne connaîtra pas au juste la situation financière de la République.

— Le club Blanqui s'est ému de ce que l'*Assemblée Nationale* rapportait que l'on avait demandé la guillotine dans des séances de ce club, et hier soir une trentaine d'individus, membres de la Société républicaine centrale, se sont présentés en tumulte à ce journal, apportant une lettre signée de Auguste Blanqui, président, et de six autres délégués. L'*Assemblée Nationale* rapporte, entre autres déclarations de quelques-unes des personnes présentes, « qu'il n'y avait plus de justice et plus de lois ; que les citoyens avaient à veiller eux-mêmes à l'exercice de leurs droits ; que cette manifestation était pacifique, avait lieu sans armes ; que les citoyens de la Société centrale républicaine auraient à se prononcer plus énergiquement si l'on ne prenait pas leur démarche en considération. »

— Mgr Affre, archevêque de Paris, est allé mardi dernier visiter les blessés de Février au palais des Invalides civils (Tuileries), où se trouvaient encore 70 malades. Les blessés ont prié le prélat d'offrir en leur nom à la sœur de Bons-Secours qui leur donne des soins depuis deux mois, une médaille d'argent qu'ils ont fait frapper à la Monnaie de Paris. La sœur n'avait pu accepter directement ce présent, parce que le règlement de l'ordre de Bons-Secours défend aux sœurs de rien accepter de leurs malades.

Voici comment se sont réparties les voix dans la septième section du deuxième arrondissement de Paris :

Il y avait 713 votants : M. Lamartine, a obtenu 686 voix ; Dupont (de l'Euve), 643 ; F. Arago 640 ; Armand Marrast, 640 ; Garnier-Pagès, 639 ; Marie 628 ; Bethmont, 606 ; Duvivier, 588 ; Béranger, 564 ; F. Lasteyrie, 548 ; Berger, 541 ; Carnot, 528 ; Crémieux, 526 ; Wolowski, 524 ; Peupin, 505 ; Cormenin, 485 ; Cavaignac, 481 ; Smith, 479 ; Vaoni, 677 ; Buchez, 447 ; Corbon, 445 ; Coquerel, 442 ; Gouilleaux, 418 ; Bastide, 373 ; Perdiguier, 370 ; Moreau, 338 ; Pagnerre, 332 ; Changarnier, 329 ; Garnon, 321 ; Recurt, 316 ; Guinard, 292 ; Jouvenel, 280 ; Vellu, 266 ; Pascal, 264 ; Victor Hugo, 254 ; Boissel, 225 ; Caussidière, 213 ; Lacordaire, 177 ; Ledru-Rollin, 160 ; Halevy, 161 ; Weil, 133 ; Girardin, 125 ; Albert, 119 ; D'Alton-Shée, 110 ; Louis Blanc, 109 ; Petit, 107 ; Flocon, 96 ; Barbès, 50 ; Flotte, 18 ; Blanqui, 12.

### CHRONIQUE LOCALE.

— Le 25 avril, le citoyen Bourdin, facteur à la poste aux lettres, demeurant rue du Bœuf, 22, a été mordu par un cheval qui lui a fait plusieurs plaies aux reins ; son état a exigé son transport à l'hôpital.

— Depuis quelque temps la ville est infestée par des bandes de jeunes voleurs. Avant-hier, une de ces bandes, composée de sept de ces petits voleurs, dont l'aîné est âgé de dix-sept ans, a été arrêtée et mise entre les mains de la justice. Ces jeunes gens exerçaient leur coupable industrie dans une maison en construction, dont ils dévalisaient le plomb et le fer et jusqu'aux serrures même. Il paraît que les recéleurs de cette jeune bande ont également été arrêtés par les soins de notre police de sûreté ; nous applaudissons à cette capture, car ces derniers sont certainement plus coupables que les voleurs eux-mêmes, en achetant avec connaissance de cause.

— Nous apprenons qu'hier encore, deux jeunes gens, dont le plus âgé a dix-sept ans, ont été arrêtés et mis entre les mains de la justice, au moment où ils venaient de voler une casquette à l'étalage du citoyen Lapoutre, quincaillier, passage de l'Argue.

— Jamais la prostitution n'a été propagée comme elle l'est maintenant ; c'était, il y a peu de jours, à un tel point qu'il n'était plus possible de sortir le soir sans être témoin de scènes scandaleuses. Aussi c'est avec plaisir que nous apprenons que l'attention de l'autorité a été appelée sur ce fait, et que déjà elle s'est occupée activement de réprimer un pareil abus, et qu'un grand nombre de filles publiques et clandestines ont été arrêtées par les soins de la police.

— Le 24 de ce mois, vers trois de l'après-midi, le nommé Vande, Joseph, âgé de quatre-vingt-trois ans,

natif de Lyon, pensionnaire de l'hospice de la Charité de cette ville, s'étant rendu aux latrines publiques du pont de la Guillotière, tomba dans le Rhône. Les ouvriers du chantier de l'Hippodrome de garde sur le bateau à vapeur le *Vautour*, aperçurent fort heureusement ce vieillard, et quatre d'entre eux descendirent immédiatement dans une barque et volèrent au secours de ce malheureux, qu'ils ramenèrent bientôt sain et sauf à l'hospice. Ces quatre citoyens méritent les plus grands éloges, pour l'empressement et le zèle qu'ils ont déployé en cette circonstance, et surtout pour la satisfaction qu'ils ont éprouvée d'avoir arraché ce vieillard à une mort imminente.

Voici les noms de ces quatre patriotes qui ont donné un si bel exemple de fraternité :

Radou, André, 27 ans, né à Lyon, y demeurant, montée du Gourguillon, 47.

Gras, Claude, 29 ans, né à Seyssel, demeurant montée du Gourguillon, 4.

Labaye, 33 ans, né en Savoie, demeurant rue Saint-Paul, 6.

Dugelet, André, 39 ans, né à Lyon, demeurant grande montée des Capucins, 16.

— Depuis deux jours, les voisins d'une dame qui vit seule dans la rue Julverie ne voyaient pas son appartement s'ouvrir, lorsque dimanche, ayant entendu des plaintes chez elle, ils furent chercher un serrurier qui ne parvint pas à crocheter la serrure ; force leur fut de passer par la croisée. Ils virent alors cette malheureuse femme étendue sur le carreau foudroyée par une attaque d'apoplexie, elle n'avait pu demander du secours, et était restée ainsi deux jours et deux nuits. Son état est très grave et inspire de sérieuses craintes.

— Lundi, un propriétaire de Villeurbanne, voisin du lieu où s'étaient accomplies les opérations électorales, s'aperçoit qu'une dinde de sa basse-cour manquait à l'appel. Il se rend au gîte où se tenait ordinairement le volatile ; mais, à la place du bipède, que trouve-t-il ?

— Je le donne en mille à deviner. — Une carte d'électeur, parfaitement en règle ; contenant nom, prénom, domicile, etc. ! Ce n'était pas là son affaire.

Toutefois, son désappointement ne l'empêche pas de se rendre chez l'électeur, afin de lui restituer la carte égarée, à défaut de laquelle il devait se trouver privé de remplir ses devoirs électoraux. Le brigadier de gendarmerie accompagnait par hasard le propriétaire.

Arrivé chez l'électeur, le propriétaire reconnaît le signalement de la dinde (ne pas confondre avec un canard, surtout). L'électeur avait laissé tomber sa carte et avait ramassé par distraction, en son lieu et place, une belle et bonne dinde. Seulement, comme ce n'était pas sur la voie publique, l'échange en question n'était pas très orthodoxe.

Le propriétaire a repris sa dinde sous le bras, et le brigadier a poliment offert le sien à l'électeur. (*Liberté.*)

— Un fait des plus affligeants vient de se passer à Saint-Etienne. Voici les détails écrits à la hâte que nous trouvons dans une lettre de cette ville, arrivée hier matin à Lyon :

« Un peloton de gardes nationaux gardait le couvent de la Reine contre les nouvelles tentatives qui pourraient être faites dans cet établissement. Après avoir bien mangé et bien bu, les malheureux, oubliant leur devoir et la mission d'honneur et d'ordre public qui leur était confiée, se sont livrés aux actes les plus infâmes envers les pauvres sœurs. On dit que trois d'entre elles ont été victimes des passions les plus brutales, et que deux autres ont été indignement maltraitées. Cependant, un des gardes nationaux, indigné de la conduite de ses camarades, est allé informer l'autorité ; on est accouru délivrer les sœurs et arrêter les coupables, dont quelques-uns ont pu prendre la fuite. »

« La lettre à laquelle nous empruntons ces détails se demande si le citoyen Duché sévira ; on en doute à Saint-Etienne. » (*Courrier de Lyon.*)

### Angleterre.

LONDRES, 25 avril. — On a reçu de Hall, par le télégraphe électrique, la nouvelle de l'arrivée de la *Julia*, navire danois, venant de Copenhague : il annonce que 30 bâtiments prussiens ont été saisis dans ce port, et qu'en vertu d'ordres, les croiseurs danois ont envoyé à Copenhague un grand nombre d'autres navires, sous pavillon prussien, arrêtés et capturés dans les eaux de Danemark ou en mer.

On disait dans la Cité que la guerre entre le Danemark et la Prusse avait été heureusement terminée par l'intercession de puissances amies.

On disait aussi que des correspondances particulières de Copenhague annonçaient qu'une partie de la flotte danoise avait reçu l'ordre de se rendre à l'embouchure de l'Elbe et d'y attendre des ordres. Dans la Cité, on trouve que le gouvernement danois est parfois fondé à suivre la marche qu'il a adoptée.

### Allemagne.

TRIESTE, 16 avril. — La Sardaigne a, dit-on, renoncé à faire une guerre maritime à l'Autriche. Cette résolution a été probablement prise par suite de la protestation du gouvernement britannique.

FRONTIÈRE DE SUISSE, 22 avril. — M. Hecker est arrivé comme fugitif.

HOLSTEIN. — Kiel, 21 avril. — Demain, ou dans quelques jours, on aura un mouvement en avant. Les Prussiens marcheront sur Schleswig ; les troupes nationales, sur la contrée d'Eckernförde, et les autres troupes, s'avanceront dans l'Ouest.

POSEN, 18 avril. — On nous écrit de Varsovie qu'une députation des Polonais influents s'est rendue à St-Petersbourg, avec l'autorisation du prince gouverneur pour prier le czar de se déclarer souverain de toute la Pologne, en faisant certaines concessions aux Polonais.

CRACOVIE, 16 avril. — La députation de Vienne est arrivée ici ce matin, et a été reçue avec les plus vives acclamations, parce qu'elle a annoncé que l'empereur était disposé à la réorganisation de la Gallicie dans le sens le plus favorable aux Polonais.

VIENNE, 19 avril. — Les cours élevés de la Bourse de Berlin, ainsi que des nouvelles d'Italie, qui font espérer une prochaine soumission de Venise, ont déterminé ici une hausse des fonds publics.

20 avril. — Le traité conclu par l'Etat avec la Banque nationale, a produit une heureuse impression à notre bourse ; à quoi il faut ajouter des nouvelles plus favorables de l'Italie.

BERLIN, 23 avril. — Aujourd'hui, la Bourse avait un aspect plus animé que ces jours derniers ; il y a eu plus d'affaires.

### Hongrie.

PRESBOURG, 12 avril. — La ville de Terstina est devenue la proie des flammes. Le feu a pris au milieu d'un terrible ouragan. Trente personnes ont péri.

BRISGAC, 22 avril. — Aujourd'hui, il y aura, à Fribourg, une grande assemblée du peuple pour proclamer la république. Nous apprenons à l'instant qu'elle a été proclamée.

### Suisse.

LUCERNE. — Le *Confédéré* publie le résumé des dettes que la guerre du Sonderbund a mises à la charge du canton de Lucerne ; elles s'élèvent à la somme énorme de 6,097,127 fr.

GRISONS. — Coire, 16 avril. — D'après une nouvelle qui vient d'arriver de l'Engadine-basse (frontière du Tyrol), on y craindrait qu'un détachement de l'armée lombarde ne tentât de passer sur notre territoire pour entrer dans le Tyrol. Dans de telles circonstances, le gouvernement, de concert avec le colonel Gerwer, chargé du commandement fédéral des troupes destinées à la garde de nos frontières, a résolu de mettre sur-le-champ un bataillon sur pied et de le diriger sur les frontières du Tyrol. Le directoire fédéral va être prévenu de cette mesure.

BALE-VILLE. — Il y a dans cette ville environ 1,000 soldats qui attendent toujours l'arrivée des ouvriers. Ces troupes étaient logées dans les auberges ; le conseil municipal, voyant que la chose peut trainer en longueur, a fini par les loger chez les bourgeois.

Le colonel Frey, de Brugg, est arrivé à Bâle pour prendre le commandement des troupes chargées de surveiller la frontière.

NEUCHÂTEL. — L'assemblée constituante a terminé son premier débat sur le projet de constitution.

### Espagne.

#### NOUVELLES DE CATALOGNE.

Il circule en Catalogne des proclamations signées du citoyen Enrique Maria Borbon, ci-devant infant don Henri, et du brigadier Pallera, qui joua le principal rôle sous Ateller dans la dernière insurrection centraliste. Ces proclamations, que le défaut d'espace nous empêche de reproduire se terminent, par ces mots : *Liberté, Egalité, Fraternité ! Vive la République !* C'est le drapeau vert, jaune et rouge de la démocratie ibérique qui se déploie ; nous voudrions le voir arboré par un autre qu'un ex-prince du sang ; il existe en France de nombreux patriotes espagnols plus aptes à prendre le haut bout dans un mouvement populaire.

D'après notre correspondance de Barcelonne, le bruit courait le 17 dans cette ville que Ballera avait fait son entrée dans la province de Gironne, à la tête de 600 hommes.

Nous ignorons, vu le silence de nos correspondants de la frontière, si ce fait est réel. Mais nous pouvons assurer que les carlistes devanceront les républicains dans cette circonstance. On a su que le *cabecilla* Marsal avait, par une boutade inexplicable, proclamé la République, il y a plus d'un mois, dans un village de la haute Catalogne. Cela n'avait rien de sérieux. Ce qui l'est davantage, c'est l'entrée de Gomez, un des principaux chefs du parti montéoliniste, lequel avait, en quittant Toulouse, quinze cents hommes prêts soit ici, soit sur la frontière des Pyrénées-Orientales. La saisie d'effets et de munitions effectuée le mois dernier, dans la rue de la Pleau, et la découverte plus récente de 43 fusils dans une auberge du faubourg St-Etienne, se rapportaient à cette nouvelle tentative.

— La reine d'Espagne vient d'être officiellement reconnue par le gouvernement de Bavière.

— Les biens nationaux qui, par décret inséré dans la *Gazette de Madrid*, doivent être vendus, s'élèvent à la somme de deux milliards de réaux. Ceux de ces biens qui peuvent être divisés devront être payés en espèces, et on aura sur le paiement un terme de vingt années. Ceux qui ne peuvent être divisés pourront être payés en cinq termes et en la forme suivante : 10 pour cent en argent comptant ; 30 pour cent en dette consolidée portant intérêt à 5 et 4 pour cent ; 3 pour cent en coupons d'intérêts échus de la même dette ou provenant de la capitalisation du 3 pour cent en dette sans intérêts, valeurs non consolidées en dette négociable sur les types établis. Les paiements se feront en cinq ans par cinquième ; le premier cinquième le jour de la signature du contrat de vente et les autres cinquièmes l'année suivante, à partir de la date du contrat. (*Emancipation.*)

MADRID, 19 avril. — Vendredi saint, suivant l'usage, il sera présenté à la reine, pendant l'adoration de la Sainte-Croix, les dossiers de plusieurs condamnés à la peine de mort, afin que S. M. daigne leur faire grâce.

— La Bourse doit être fermée pendant trois jours, à l'occasion des fêtes de la semaine-sainte.

Le Directeur, J.-B. ODOZIA.

LYON, IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND.